

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE LE HUIT AVRIL (08/04/2025)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 26 mars 2025, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRESENTS : 24

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, Mme Stéphanie GAYET, Mme Sophie LOPEZ, M. Philippe GARCIA, **Adjoint**,

Mme Danièle SCHATTEL, Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Robert POMAREDE, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, M. Michel ALBERGUCCI, M. Jean-Christophe THIERS, Mme Anne-Marie VOLLARD (DUPONT), Mme Jessie COTINET, M. Philémon DESSART, M. Soufiane ACHCHTOUI, M. Jean-Claude LORENZO, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie CAVALIE, Mme Estelle HEMMAMI, **Conseillers Municipaux**.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : 9

M. Guy LOURMEDE (Représenté par Madame Stéphanie GAYET), **Adjoint**

M. Gabin LOPEZ (Représenté par Madame Sophie LOPEZ), Mme ORTALO Marie-Françoise (Représentée par Madame Arlette CAZORLA), M. Philippe LERMINEZ (Représenté par Monsieur Jean-Christophe THIERS), Mme POUTEAU Laure (Représentée par Madame Any DELCHER), M. Frédéric GENRIES (Représenté par Madame Jessie COTINET), Mme Laureen LASSERRE (GONZALEZ) (Représentée par Monsieur Jérôme POUGNAND), M. Robert DUPARC (Représentée par Madame Estelle HEMMAMI), M. Ignace VELA (Représenté par Monsieur Jean-Claude LORENZO), **Conseillers Municipaux**.

Madame Any DELCHER est nommée secrétaire de séance.

ENFANCE - PETITE ENFANCE

25 – 08 avril 2025

25. Classe de découvertes écoles élémentaires et maternelles – participation communale année 2024-2025

Rapporteur : Madame Stéphanie GAYET

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-29,

Considérant que les classes de découverte ont pour but de contribuer au développement et à l'apprentissage de l'autonomie chez les enfants et qu'elles ont un fort intérêt pédagogique,

Considérant que la subvention pour les classes de découvertes dans la commune de Moissac pour l'année 2024 - 2025 doit faire l'objet d'un vote du conseil municipal,

Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

DECIDE de verser les subventions tels que détaillées dans le tableau ci-dessous,

ECOLES	EFFECTIF	MONTANT
OCCE P. CHABRIE	188	7 520,00 €
OCCE SARLAC Elémentaire	192	7 680,00 €
OCCE MONTEBELLO Elémentaire	85	3 400,00 €
OCCE L. GARDES Elémentaire	63	2 520,00 €
OCCE MATHALY Elémentaire	89	3 560,00 €
OCCE F. BOUISSET Elémentaire	93	3 720,00 €
OCCE C. DELTHIL	96	1 440,00 €
OCCE SARLAC Maternelle	88	1 320,00 €
OCCE MONTEBELLO Maternelle	55	825,00 €
OCCE L. GARDES Maternelle	42	630,00 €
OCCE MATHALY Maternelle	60	900,00 €
OCCE F. BOUISSET Maternelle	47	705,00 €
JEANNE D'ARC Maternelle	34	510,00 €
JEANNE D'ARC Elémentaire	74	2960,00 €
TOTAL	1206,00	37690,00 €

Pour copie conforme
Moissac, le 09 avril 2025



Le Maire,

Romain LOPEZ

Le secrétaire de séance,

Any DELCHER

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :